PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNE DE :

ARVIEU

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

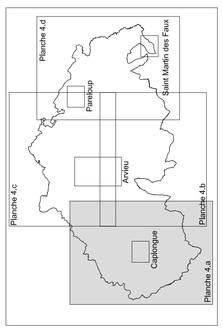

Zones naturelles:1/5000°
- planche 4.a
- planche 4.b
- planche 4.c
- planche 4.d

Zones urbaines: 1/2500°
- planche 4.e
- planche 4.f

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le :
4 décembre 2012

Approuvé le :
25 février 2014

Exécutoire le :

VISA

Date :

Le Maire,
Claudine BRU

4.a

Zones Naturelles
1/5 000

Habitat et Développement
à Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tél: 05 65 73 65 76
à Mende :
10 Bd Lucien Arnault
48000 Mende
Tél: 04 66 31 13 33

Liste des emplacements réservés

N° de l'Emplacement Réservé	Objet	Localisation	Bénéficiaire	Superficie estimée (en m²)
1	Création de voirie – desserte de la zone artisanale de la « Préfecture »	Arvieu - Bourg	Commune	3022
2	Extension du cimetière du bourg d'Arvieu	Arvieu - Bourg	Commune	2638
3	Elargissement de voirie	Arvieu - Bourg	Commune	176
4	Création et élargissement de voirie	Arvieu - Bourg	Commune	1358
5	Création d'un cheminement piéton	Arvieu - Bourg	Commune	140
6	Mise en place d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales	Arvieu - Bourg	Commune	126
7	Création et élargissement de voirie	Caplongue	Commune	470
8	Création de voirie	Caplongue	Commune	299

Légende

- Limites de zone
- Zones inondables (source : SPI du bassin Céor/Giffou et DREAL)
- Eléments isolés de patrimoine (bâti ou paysager), repérés au titre de l'article L123-1-5-7° du CU
- Eléments de paysage: haie, repérés au titre de l'article L123-1-5-7° du CU
- Emplacements réservés
- Espace Boisé Classé
- Bande des 100m
- Bâtiment d'élévage agricole et périmètre de réciprocité associé
- Bâtiment d'élevage agricole en projet et périmètre de réciprocité associé
- Constructions non encadastrées

Pour la numérotation associée, se référer à l'annexe 1 du rapport de présentation